

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1897-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

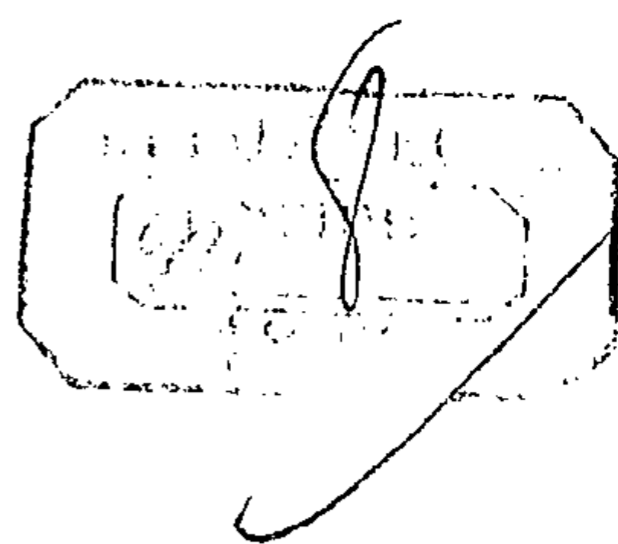
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



1897.

N° 6.

N° 7.

ANNEXE

AU BULLETIN MENSUEL

DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

JUN 1897.

SOMMAIRE.

	Pages.
CRÉATIONS de bureaux de poste.....	363
CRÉATIONS de réseaux téléphoniques.....	364
OUVERTURES de réseaux téléphoniques.....	365
NOMENCLATURE des bureaux télégraphiques.....	366
FRANCHISES télégraphiques.....	369
NOMENCLATURE des bureaux de poste coloniaux.....	369
MODIFICATIONS à apporter à la Nomenclature des bureaux danois, suédois et norvégiens....	369
MODIFICATIONS à apporter à la Nomenclature des bureaux de poste de la Grande-Bretagne...	370
BÂTIMENTS en partance pour les colonies et autres pays d'outre-mer.....	372
SERVICES postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine, Malte et le Maroc.	
— Tableau des services réguliers de navigation existant à la date du 1 ^{er} juillet 1897.....	374
RECTIFICATIONS et annotations au Tarif international des Postes.....	378
FRANCHISES postales. — Publication d'un 181 ^e supplément au Manuel des franchises postales et d'un 5 ^e supplément à l'annexe à ce Manuel. — Service forestier à la frontière tuniso-algérienne.....	379
COMPARAISON des recouvrements du mois de mars 1897 avec ceux du mois correspondant de l'année 1896. — France.....	384
COMPARAISON des recouvrements du mois de mars 1897 avec ceux du mois correspondant de l'année 1896. — Algérie.....	385
ANNOTATIONS à l'Instruction générale.....	386
TABLEAU des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne, pendant le mois de mai 1897.....	386
FAITS divers.....	386
PROMOTIONS.....	389
NOMINATIONS et mutations.....	390

**DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1^{er} BUREAU. — ORGANISATION
DU SERVICE LOCAL. — DISTRIBUTION.**

Créations de recettes simples des postes de 3^e classe.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Nièvre.....	Poussignol-Blismes (1).....	13 février 1896.

(1) Conversion en recette simple de l'établissement de facteur-receveur existant dans la commune.

Créations d'établissements de facteur-receveur.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Ain.....	Priay.....	30 décembre 1896.
Gironde.....	Saint-Louis-de-Montferrand.....	19 novembre 1896.
Loire.....	Salit-en-Donzy.....	1 ^{er} juin 1895.
Lot-et-Garonne.....	Villeneuve-de-Duras.....	28 novembre 1896.

Ouverture de recettes auxiliaires des postes.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION des BUREAUX.	DATE DE L'OUVERTURE des bureaux.
Rhône.....	Lyon-Terreaux A.....	1 ^{er} juin 1895.
Somme.....	Saint-Quentin-en-Tourmont (1).....	<i>Idem.</i>

(1) Recette auxiliaire rurale municipale relevant du bureau de Quend.

Le Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes a autorisé, le 28 mai 1897, a création d'une recette simple temporaire des postes à la Baule (Loire-Inférieure). Ce bureau a été ouvert le 16 juin 1897.

La recette simple des postes de Marseille-la-Rose (Bouches-du-Rhône) a été transférée le 16 mai 1897 dans le quartier des Chartreux. Ce bureau a pris la dénomination de Marseille-les-Chartreux.

Par décision du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes en date du 19 mai 1897, l'établissement de facteur-receveur existant à Guignicourt (Ardennes) prendra désormais la dénomination de « Guignicourt-sur-Vence ».

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCES TÉLÉPHONIQUES.

Créations de réseaux téléphoniques à abonnements forfaitaires.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les nouveaux réseaux doivent être installés.	ÉTENDUE DES RÉSEAUX.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Meurthe-et-Moselle	Longwy.....	Périmètre de la commune.....	20 mai 1897.

Créations de réseaux téléphoniques à conversations taxées.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les nouveaux réseaux doivent être installés.	ÉTENDUE DES RÉSEAUX.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Nord.....	Quesnoy (Le).....	Cercle de 1,500 mètres de rayon..	17 mars 1897.
Idem.....	Gommegnies.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Poix-du-Nord.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Saultain.....	Idem.....	30 mars 1897.
Oise.....	Gouvieux.....	Idem.....	17 mars 1897.
Idem.....	Chapelle-aux-Pots (La).....	Idem.....	14 mai 1897.
Rhône.....	Neuville-sur-Saône.....	Idem.....	Idem.
Vosges.....	Bussang.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Saint-Maurice.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Thillot (Le).....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Ramonchamp.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Rupt.....	Idem.....	Idem.
Ain.....	Thoissey.....	Idem.....	17 mars 1897.
Constantine.....	Constantine.....	Idem.....	12 avril 1897.
Marne.....	Verzy.....	Idem.....	11 juin 1897.
Idem.....	Verzenay.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Beaumont-sur-Vesle.....	Idem.....	Idem.
Drôme.....	Saint-Vallier-sur-Rhône.....	Idem.....	Idem.
Nièvre.....	Pougues-les-Eaux.....	Idem.....	Idem.
Eure.....	Lyons-la-Forêt.....	Idem.....	14 mai 1897.
Seine.....	Saint-Maurice.....	Idem.....	Idem.
Seine-et-Oise.....	Fontenay-les-Louvres.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Magny-en-Vexin.....	Idem.....	20 mai 1897.
Seine-et-Marne.....	Coubert.....	Idem.....	14 mai 1897.
Idem.....	Mormant.....	Idem.....	8 juin 1897.
Seine-et-Oise.....	Ville-d'Avray.....	Idem.....	Idem.

Ouvertures de réseaux téléphoniques.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION des RÉSEAUX.	CATÉGORIE dans laquelle LES NOUVEAUX RÉSEAUX ont été classés.	DATES DE L'OUVERTURE des réseaux.
Allier.....	Moulins.....	A conversations taxées.....	8 mars 1897.
Oise.....	Pont-Sainte-Maxence.....	Idem.....	20 mai 1897.
Pas-de-Calais.....	Sangatte.....	Idem.....	1 ^{er} juin 1897.
Bouches-du-Rhône.....	La Ciotat.....	Idem.....	10 mai 1897.
Savoie.....	Chambéry.....	Idem.....	24 mai 1897.
Aude.....	Carcassonne.....	Idem.....	5 juin 1897.
Seine-Inférieure.....	Caudebec-en-Caux.....	Idem.....	8 juin 1897.
Idem.....	Longueville.....	Idem.....	10 mai 1897.
Idem.....	Torcy-le-Grand.....	Idem.....	Idem.
Seine-et-Marne.....	La Ferté-Gaucher.....	Idem.....	1 ^{er} juin 1897.
Seine-et-Oise.....	Neauphle-le-Château.....	Idem.....	14 mai 1897.
Idem.....	Villennes.....	Idem.....	10 juin 1897.

Ouverture de circuits téléphoniques interurbains.

DÉSIGNATION des CIRCUITS.	LONGUEUR des CIRCUITS. kilom.	NATURE ET DIAMÈTRE des fils.	POINTS de COUPURE.	DATES DE L'OUVERTURE des circuits.
La Ciotat = Marseille.....	41 839	Cu. 2 ^m /m 1/2.	10 mai 1897.
Pont-Sainte-Maxence = Creil.....	11 945	Cu. 2 ^m /m 1/2.	20 mai 1897.
Neauphle-le-Château = Pontchartrain.	1 930	Cu. 2 ^m /m.	14 mai 1897.
Perpignan = Narbonne (1).....	65 040	Cu. 3 ^m /m.	22 mai 1897.
La Ferté-Gaucher = Coulommiers....	21 591	Cu. 2 ^m /m.	1 ^{er} juin 1897.
Antony = Sceaux.....	4 845	Cu. 2 ^m /m.	<i>Idem.</i>
Biarritz = Bidart = St-Jean-de-Luz (2)	(a) 9 394	Cu. 2 ^m /m.	<i>Idem.</i>
	(b) 9 107			
St-Jean-de-Luz = Soccoa = Hendaye (2)	(a) 3 780	Cu. 2 ^m /m.	<i>Idem.</i>
	(b) 13 947			
Bidart = Guéthary.....	2 735	Cu. 2 ^m /m.	<i>Idem.</i>
Dieppe = Longueville = Torcy-le-Grand	(a) 16 151	Cu. 2 ^m /m 1/2.	9 mai 1897.
	(b) 6 129			
Coubert = Grisy-Suisnes.....	4 332	Cu. 2 ^m /m.	10 juin 1897.
Coubert = Brie-Comte-Robert.....	7 169	Cu. 2 ^m /m.	<i>Idem.</i>
Melun = Guignes-Rabutin = Chaumes.	(a) 15 751	Fer 3 ^m /m.	<i>Idem.</i>
	(b) 5 588			
Guignes-Rabutin = Mormant.....	7 840	Cu. 2 ^m /m.	<i>Idem.</i>
Melun = La Chapelle-Gautier (3)....	18 882	Fer 3 ^m /m.	<i>Idem.</i>
Melun = Le Chatelet (3).....	12 341	Fer 3 ^m /m.	<i>Idem.</i>
Melun = Chailly = Perthes (2) (3)...	(a) 11 916	Fer 3 ^m /m.	<i>Idem.</i>
	(b) 6 413			
Villennes = Poissy.....	4 332	Cu. 2 ^m /m.	<i>Idem.</i>
Fougères = Rennes.....	46 954	Cu. 3 ^m /m.	15 Juin 1897.

(1) Des relais polarisés ont été installés sur le circuit Perpignan = Narbonne = Cette.
 (2) Les postes sont pourvus de relais polarisés.
 (3) Circuit constitué au moyen du doublement et de l'appropriation du fil télégraphique.
 (a) Première section.
 (b) Seconde section.

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1^{er} BUREAU.
 — CORRESPONDANCES ET RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

Nomenclature des bureaux télégraphiques.

1° Ouvertures.

BUREAUX SECONDAIRES.

a) Bureaux municipaux.

Amigny-Rouy. MT. RG. Aisne.....	10 juin 1897.
Appilly. M. Oise.....	25 mai 1897.
Ascain MRG. Basses-Pyrénées.....	<i>Idem.</i>
Blanc-Mesnil (Le). MT. Seine-et-Oise.....	10 juin 1897.
Bourg-le-Roi. M. ☒ Sarthe.....	25 mai 1897.
Brignoud (Commune de Froges). M. Isère.....	<i>Idem.</i>

Crozant. MT. Creuse.....	10 juin 1897.
Ecoyeux MT. RG. Charente-Inférieure.....	<i>Idem.</i>
Figanières. M. Var.....	<i>Idem.</i>
Flayat MT. Creuse.....	25 mai 1897.
Grand-Brassac MT. RG. Dordogne.....	<i>Idem.</i>
Lamoura MT. RG. Jura.....	10 juin 1897.
Mennevret. MRG. ☒ Aisne.....	<i>Idem.</i>
Mesnuls (Les). MT. RG. Seine-et-Oise.....	<i>Idem.</i>
Notre-Dame-de-l'Osier. MRG. Isère.....	25 mai 1897.
Palud [La]. M. Basses-Alpes.....	10 juin 1897.
Parizot M. ☒ RG. Tarn-et-Garonne.....	<i>Idem.</i>
Saint-Guillaume. M. ☒ RG. Isère.....	<i>Idem.</i>
Saint-Maurice-l'Exil. MRG. Isère.....	<i>Idem.</i>
Saint-Projet. M. ☒ Tarn-et-Garonne.....	<i>Idem.</i>
Sainte-Tulle. M. ☒ Basses-Alpes.....	25 mai 1897.
Thoronet. M. Var.....	<i>Idem.</i>
Vert-le-Grand. M ☒ RG. Seine-et-Oise.....	10 juin 1897.

b) *Écluse.*

Sauville. Ec. Ardennes.

2° Modifications et transformations.

- Page 19. *A l'article* : Arzembouy K. Nièvre, *substituer* : Arzembouy 2 kil. Nièvre.
- 25. *Biffer l'article* : Bain-Lohéac V. Ille-et-Vilaine.
- 34. *A l'article* : Benet M. ☒ Vendée, *ajouter la mention DP.*
- 45. ——— : Bourg-le-Roi K. Sarthe, *substituer* : Bourg-le-Roi V. Sarthe.
- 45. *Au lieu de* : Bourgneuf-de-Chalon [Le] (Commune de Touches) M. ☒ RG. Saône-et-Loire, *lire* : Bourgneuf-Val-d'Or (Le) M. ☒ RG. Saône-et-Loire.
- 130. *Au lieu de* : Guignicourt M. RG. Ardennes. *lire* : Guignicourt-sur-Vence • M. RG. Ardennes.
- 141. *Ajouter à son ordre alphabétique* : Ksour L. ☒ Tunisie.
- 154. *Ajouter à son ordre alphabétique* : La Palud M. Basses-Alpes.
- 161. *Ajouter à son ordre alphabétique* : Le Blanc-Mesnil MT. Seine-et-Oise.
- 161. *Au lieu de* : Le Bourgneuf-de-Chalon (Commune de Touches) M. ☒ RG. Saône-et-Loire, *lire* : Le Bourgneuf-Val-d'Or M. ☒ RG. Saône-et-Loire.
- 170. *Ajouter à son ordre alphabétique* : Les Mesnuls MT. RG. (Seine-et-Oise.)
- 185. *Au lieu de* : Mantes ☒ Seine-et-Oise, *lire* : Mantes ou Mantes-sur-Seine ☒ Seine-et-Oise.
- 233. *Ajouter à son ordre alphabétique* : Pléchatel-Loheac V. Ille-et-Vilaine.
- 236. *Au lieu de* : Poix M. ☒ RG. Ardennes, *lire* : Poix-Terron M. ☒ RG. Ardennes.
- 279. *A l'article* : Saint-Martial-de-Nabirat M. ☒ Dordogne, *ajouter la mention DP.*
- 289. *A l'article* : Sainte-Terre M. ☒ RG. Gironde, *substituer la mention DP. à la tion RG.*
- 289. *A l'article* : Sainte-Tulle K. Basses-Alpes, *substituer* : Sainte-Tulle V. Basses-Alpes.

Page 301. *Supprimer l'indice R à l'article : Soisy-sous-Montmorency MT (R) RG. Seine-et-Oise.*

— 305. *A l'article : Tablat M. Alger, ajouter l'indice ☒.*

— 311. *Supprimer l'article : Toulon-Maurillon M. ☒ Var.*

— 333. *A l'article : Vivy K Maine-et-Loire. substituer : Vivy 1 kil. Maine-et-Loire.*

— 340. *Supprimer la ligne : 35, place Vendôme 15 (Bureau de poste correspondant rue Cambon 9).*

— 344. *A l'article : Boulogne-sur-Mer, ajouter :*

Boulogne A (bureau auxiliaire) quartier de la Haute-Ville | 4 ||

— 345. *Ajouter à son ordre alphabétique l'article suivant :*

DINAN.

Dinan ☒ | 1 ||
Dinan A (Bureau auxiliaire), quartier de la Gare | 2 ||

— 350. *A l'article : Toulon, ajouter :*

Toulon-Maurillon M. ☒ | 4 ||

Ajouter l'indice RG après le nom des bureaux suivant :

Chauffailles M. ☒ Saône-et-Loire.

Javron. M. ☒ Mayenne.

Monestiès ou Monestiès-sur-Cérou. M. ☒ Tarn.

Somsois. M. ☒ Marne.

Trainel. M. ☒ Aube.

Supprimer l'indice RG après le nom du bureau suivant :

Ville-sur-Tourbe. M. ☒ Marne.

NOTA. — La communication entre l'île Molène (Finistère) et le continent est rétablie.

3° Fermeture provisoire.

Tour (La) M. (Alpes-Maritimes).

4° Réouvertures.

Barbotan (Commune de Cazaubon). BM. (1). Gers.

Thorenc. MT (R). Alpes-Maritimes.

Tizi. M. Oran.

(1) Ce bureau sera ouvert du 25 juin au 15 octobre.

5° Suppression.

Plouénan. K. Finistère.

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1^{er} BUREAU.
— CORRESPONDANCES ET RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

Franchises télégraphiques.

En vertu d'un arrêté ministériel en date du 14 mai 1897, il y a lieu d'apporter les additions suivantes à l'état général des franchises télégraphiques.

Page 48 (ancienne édition) et page 62 (nouvelle édition).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Ajouter :

Service des transfèvements cellulaires.

Le Directeur du service des transfèvements cellulaires.	{ Limitée aux correspondances de service urgentes adressées aux agents des transfèvements cellulaires en tournée.
Agents des transfèvements cellulaires en tournée.	{ Limitée aux correspondances de service urgentes adressées au Directeur du service des transfèvements cellulaires.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU. — CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

Nomenclature des bureaux de poste coloniaux.

Les agents sont invités à ajouter à leur ordre respectif, sur la liste de bureaux de poste coloniaux du Soudan français qui figure à la page 536 de l'annexe n° 10 au Bulletin mensuel du mois d'août 1896, les bureaux de :

Kouroussa,
San,
Sono.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU
CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

Modifications à apporter à la nomenclature des bureaux danois, suédois et norvégiens.

Les agents sont invités à inscrire à son ordre alphabétique (suivi du signe T) à la liste des bureaux de poste norvégiens (page 10) le bureau d'Odda qui participe à l'échange des mandats télégraphiques.

Il y aura lieu en outre d'inscrire le chiffre (2) à la suite du nom de ce bureau et de faire figurer au bas de la page la note suivante :

(2) Le bureau d'Odda n'est ouvert au service des mandats télégraphiques que du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU. —
CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

*Modifications à apporter à la Nomenclature des bureaux de poste
de la Grande-Bretagne.*

Les agents sont invités à apporter les modifications suivantes à la nomenclature des bureaux de poste de la Grande-Bretagne :

1^o LONDRES.

Biffer les bureaux dont les noms suivent :

Stoke Newington, Amhurst Road, N.
Masboro' Road North, West Kensington, W.

2^o ANGLETERRE.

a) Nouveaux bureaux à ajouter.

Abbots Leigh.	Bristol.	Llangurig	Llanidloes, Mont.
Alvington.	Lydney.	Llysaen.	Abergele, Denbighshire.
Ampthill Road.	Bedford.	Nantlle.	Penygroes Carnarvonshire.
Bedford Place (Bootle)	Liverpool.	Newnham Bridge.	Tenbury.
Benwick.	March.	Penmark.	Cowbridge.
Cardiff Road.	Aberdare.	Peverell.	Plymouth.
Carmel.	Groeslon, Carnarvonshire.	Queen's Road (Southend-on-Sea).	Southend-on-Sea.
Clowbridge.	Burnley.	Skipsea	Hull.
Collier Street.	Marden, Kent.	The Barony.	Nantwich.
Devonshire Street (Sheffield).	Sheffield.	Weston-sub-Edge.	Broadway, Worcestershire.
Horton.	Wimborne.	Winsover Road.	Spalding.
Kilby.	Leicester.		
Liverpool Road (Eccles)	Eccles.		
Llandwrog.	Carnarvon.		

b) Changements de dénominations.

<i>Au lieu de :</i>	<i>Lire :</i>
Gilling, Richmond, Yorks	Gilling West, Richmond, Yorks.
Bexhill, Hastings	Bexhill-old-Town, Hastings.
Wembley, Harrow.	Wembley, R. S. O., Middlesex.
Heathfield station, Sussex.	Heathfield station Road, Sussex.
Overton (Flints), Ruabon.	Overton (Flints), Ellesmere.
Aveburg, Calne (Wilts)	Avebury, Marlborough.

c) *Bureaux à biffer.*

Gauxholme.....	Todmorden.
Morda.....	Oswestry.

3° ÉCOSSE.

a) *Nouveaux bureaux à ajouter.*

Ardeer.....	Stevenson Ayrshire.
King Street (Crieff).....	Crieff.
Welbech Street.....	Kilmarnoch.

b) *Changements de dénominations.*

En face de Alva, remplacer Stirlingshire par Clackmannanshire.

4° IRLANDE.

a) *Nouveaux bureaux à ajouter :*

Ballyporeen.....	Cahir.		Murroe.....	Lisnagry, Co. Li-
Brittas.....	Pallasgreen, Co. Limerick.		O'Brien's Bridge.....	Limerick.
Cloughmills.....	Belfast.		Strandhill.....	Sligo.
			Tullaghan.....	Co. Leitrim.

b) *Bureau à biffer :*

Dunkerrin.....	Roscrea.
Rasharkin.....	Belfast.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU. — CORRESPONDANCE
POSTALE ÉTRANGÈRE.

BÂTIMENTS EN PARTANCE

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. Le Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer, mais il ne saurait affirmer cependant que les *bâtiments* ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
§ 1^{er}. — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).						
1	La Pointe-à-Pitre..	20 juillet..	Le Havre..	Caroline.....	Voilier....	H. Auger.
2	Saint-Pierre (Mar- tinique).	5	Idem.....	Marguerite-Am- baud.	Idem.....	Ambaud frères.
3	Idem.....	15	Idem.....	Christophe - Co- lomb.	Idem.....	D. Auger.
4	Idem.....	25	Idem.....	Georgina-Auger.	Idem.....	Idem.
§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale (1).						
1	Antofogasta.....	21 juillet..	Le Havre..	Cavour.....	Steamer...	Lamport et Holt.
2	Arica	21	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
3	Bahia	27	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
4	Buenos-Ayres	10	Idem.....	Pampa.....	Idem.....	Idem.
5	Idem.....	20	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
6	Idem.....	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
7	Cap-Haïtien	15	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
8	Idem.....	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
9	Caracas.....	1 ^{er}	Idem.....	Calabria.....	Idem.....	Idem.
10	Idem.....	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
11	Idem.....	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
12	Carthagène.....	1 ^{er}	Idem.....	Calabria.....	Idem.....	Idem.
13	Idem.....	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
14	Idem.....	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
15	Cayos (Les).....	4	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Idem.
16	Céara	19	Idem.....	Paraense.....	Idem.....	Cunard.
17	Colon	4	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
18	Coronel	21	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
19	Coquimbo.....	21	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
20	Curacao.....	1 ^{er}	Idem.....	Calabria.....	Idem.....	Ch. Tricot.
21	Idem.....	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
22	Idem.....	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
23	Gonaïves.....	26	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
24	Itacoatiara.....	21	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
25	Jacmel.....	4	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
26	Jérémie.....	26	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
27	La Guayra.....	1 ^{er}	Idem.....	Calabria.....	Idem.....	Idem.
28	Idem.....	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
29	Idem.....	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature, aux conditions indiquées par le Tarif international.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
30	Iquique	21 juillet..	Le Havre..	Cavour.....	Steamer... .	Lamport et Holt.
31	Lima.	21	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
32	Maceio.	27	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
33	Manaos.	14	Idem.....	Madeirense	Idem.....	Cunard.
34	Maragnan.	19	Idem.....	Paraense	Idem.....	Idem.
35	Mayaguez.	26	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
36	Mollendo.	21	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
37	Montevideo	10	Idem.....	Pampa.	Idem.....	Chargeurs réunis.
38	Idem.	20	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
39	Idem	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
40	Para	14	Idem.....	Madeirense	Idem.....	Cunard.
41	Idem	19	Idem.....	Paraense	Idem.....	Idem.
42	Paranagua.	8	Idem.....	X.....	Idem.....	A.-G. de Freitas.
43	Pernambuco.	27	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
44	Ponce (Porto-Rico).	6	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
45	Port-au-Prince.	15	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
46	Idem.....	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
47	Port-Limon.	4	Idem.....	Holsatia	Idem.....	Idem.
48	Progreso.	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
49	Puerto-Cabello.	1 ^{er}	Idem.....	Calabria.	Idem.....	Idem.
50	Idem	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
51	Idem	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
52	Puerto-Plata.	26	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
53	Rio-de-Janeiro.	7	Idem.....	Ville-de-Buenos- Ayres.	Idem.....	Chargeurs réunis.
54	Idem	17	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
55	Idem	27	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
56	Rio-Grande-do-Sul	8	Idem.....	X.....	Idem.....	A. G. de Freitas.
57	Rosario.	10	Idem.....	Pampa	Idem.....	Chargeurs réunis.
58	Idem	20	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
59	Idem	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
60	Salaverry	21	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
61	Sanchez.	26	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
62	Savanilla	1 ^{er}	Idem.....	Calabria.	Idem.....	Idem.
63	Idem	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
64	Idem	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
65	Santo-Domingo.	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
66	San-Juan-de-Porto- Rico.	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
67	San-Pedro-de-Maco- rís.	1 ^{er}	Idem.....	Calabria.	Idem.....	Idem.
68	Idem	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
69	Santos	1 ^{er}	Idem.....	Ville-de-Buénos- Ayres.	Idem.....	Chargeurs réunis.
70	Idem	31	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
71	Idem	7	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
72	Sao-Paulo.	17	Idem.....	Ville-de-Buénos- Ayres.	Idem.....	Idem.
73	Idem	24	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
74	Idem	7	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
75	Saint-Thomas.	17	Idem.....	Calabria.	Idem.....	Ch. Tricot.
76	Idem	27	Idem.....	Holsatia.	Idem.....	Idem.
77	Idem	1 ^{er}	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
78	Idem	4	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
79	Idem	16	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
80	Talcahuano.	26	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
81	Ténériffe.	31	Idem.....	Pampa.	Idem.....	Chargeurs réunis.
82	Idem	21	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
83	Tampico	10	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
84	Idem	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
85	Valparaiso.	21	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
86	Vera-Cruz.	15	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
87	Idem	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.

SERVICES POSTAUX ENTRE LA FRANCE, L'ALGÈRE,

Tableau des services réguliers de navigation

PORTS DE DESTINATION.	JOURS ET HEURES DES DÉPARTS.	PORT D'EMBARQUEMENT des DÉPÊCHES EN FRANCE.
I. — ALLER. — DÉPARTS		
Pour Alger.....	Lundi, midi 30.....	Marseille.....
	Mardi, 10 ^h s.....	Port-Vendres.....
	Mercredi, midi 30.....	Marseille.....
	Mercredi, 6 ^h s.....	Marseille.....
	Judi, 5 ^h s.....	Marseille.....
	Vendredi, 5 ^h s.....	Marseille.....
	Samedi, midi 30.....	Marseille.....
Pour Oran.....	Mercredi, 10 ^h m.....	Cette.....
	Mercredi, 4 ^h s.....	Marseille.....
	Vendredi, 6 ^h s.....	Marseille.....
	Vendredi, 7 ^h s.....	Port-Vendres.....
	Samedi, 4 ^h s.....	Marseille.....
Pour Bône.....	Lundi, 6 ^h s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Mardi, 5 ^h s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Mercredi, 4 ^h s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Mercredi, 6 ^h s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Samedi, midi.....	Marseille.....
Pour Bône et Philippeville.....	Samedi, 4 ^h s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bougie.....	Samedi, 6 ^h s.....	Marseille.....
Pour Tunis, Madhia, Monastir et Sousse	Lundi, 4 h. s.....	Marseille.....
Pour Tunis, la côte tunisienne et Tripoli de Barbarie.....	Judi, 5 ^h s.....	Marseille.....
Pour Tunis et Malte.....	Vendredi, 4 ^h s.....	Marseille.....
Pour Tanger par Oran, Nemours, Melilla et Gibraltar.....	De Marseille, judi, 4 ^h s. de deux ou deux semaines, à partir du 14 mai 1896.....	Marseille.....
Pour Tanger par Gibraltar et Ceuta.....	D'Oran, dimanche, 8 ^h s..... 7 et 22 de chaque mois.....	Marseille.....

LA TUNISIE, LA TRIPOLITAINE, MALTE ET LE MAROC.

existant à la date du 1^{er} juillet 1897.

JOURS ET HEURES PRÉSUMÉS des arrivées à destination.	ENTREPRISES DE NAVIGATION qui assurent le service.	OBSERVATIONS.
DE FRANCE.		
Mardi, 3 ^h 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Marseille et touche à Cette.
Judi, 7 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Judi, 3 ^h 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	
Vendredi, 6 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Samedi, 2 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Dimanche, 3 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.	
Dimanche, 3 ^h 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	
Lundi, 8 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	Le paquebot part de Marseille.
Vendredi, 5 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.....	
Vendredi, 8 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Dimanche, 6 ^h s.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	Le paquebot part de Marseille et touche à Cette. Service prolongé sur Arzew et Mostaganem.
Dimanche, 3 ^h s.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Lundi, 8 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Mercredi, 8 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Philippeville, judi, 7 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.	
Bône, vendredi, 3 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, judi, 10 ^h s.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Bône, samedi, 5 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Philippeville, vendredi, 6 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Bône, vendredi, 8 ^h s.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Philippeville, lundi, 2 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Bône, mardi, 3 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Bône, lundi, minuit 30.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, mardi, 5 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Philippeville, lundi, 6 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Bougie, mardi, 6 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Tunis, mercredi, 5 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	Entre Tunis et Tripoli le paquebot touche à Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, Gabès et Djerba.
Mahdia, judi, 4 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Monastir, judi, 3 ^h s.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Sousse, vendredi, 1 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Tunis, samedi, 9 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Tripoli, judi, 6 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Tunis, dimanche, 5 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Malte, lundi, 8 ^h 30 m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Mercredi, 4 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.	
12 et 27 de chaque mois.....	Compagnie Paquet.	

PORTS DE PROVENANCE.	JOURS ET HEURES DES DÉPARTS.	PORT DE DÉBARQUEMENT des DÉPÊCHES EN FRANCE.
II. — RETOUR. — DÉPARTS D'ALGÉRIE, DE TUNIS.		
D'Alger.....	Dimanche, 5 ^h s..... Lundi, 5 ^h s..... Mardi, midi..... Mardi, 5 ^h s..... Jeudi, midi..... Vendredi, 5 ^h s..... Samedi, midi..... Samedi, 5 ^h s.....	Marseille..... Marseille..... Marseille..... Marseille..... Marseille..... Port-Vendres..... Marseille..... Marseille.....
D'Oran.....	Mardi, 9 ^h m..... Mercredi, 4 ^h s..... Vendredi, midi..... Samedi, 8 ^h m..... Samedi, 4 ^h s.....	Marseille..... Marseille..... Port-Vendres..... Marseille..... Marseille.....
De Bône et Philippeville.....	De Bône, lundi, minuit.....	Marseille.....
De Bougie et Philippeville.....	De Philippeville, mardi, 9 ^h s..... De Bougie, mardi, 6 ^h s..... De Philippeville, mercredi, midi.....	Marseille..... Marseille..... Marseille.....
De Bône.....	Jeudi, 5 ^h s.....	Marseille.....
De Philippeville et Bône.....	De Philippeville, vendredi, minuit..... De Bône, samedi, 9 ^h s.....	Marseille..... Marseille.....
De Bône et Philippeville.....	De Bône, vendredi, 10 ^h s..... De Philippeville, dimanche, midi.....	Marseille..... Marseille.....
De Bône et Philippeville.....	De Bône, samedi, 10 ^h s..... De Philippeville, dimanche, midi.....	Marseille..... Marseille.....
De Bône.....	Mardi, 6 ^h s.....	Cette.....
De Tripoli de Barbarie, la côte tuni- sienne et Tunis.....	De Tripoli, jeudi, 4 ^h s..... De Tunis, mardi, 4 ^h 30 s.....	Marseille..... Marseille.....
De Malte et Tunis.....	De Malte, lundi, 8 ^h s..... De Tunis, mercredi, 4 ^h 30 s.....	Marseille..... Marseille.....
De Monastir, Sousse et Tunis.....	De Monastir, jeudi, minuit..... De Sousse, vendredi, 6 ^h s..... De Tunis, samedi, 4 ^h 30 s.....	Marseille..... Marseille..... Marseille.....
De Tanger par Melilla, Nemours et Oran.....	De Tanger, mercredi, midi, de deux en deux semaines, à partir du 20 mai 1896.....	Marseille.....
De Tanger par Ceuta et Gibraltar.....	D'Oran, dimanche, 11 ^h m..... 15 et 30 de chaque mois.....	Marseille..... Marseille.....

NOTA. — Indépendamment des services indiqués ci-dessus, l'Administration utilise, s'il y a lieu, pour le

JOURS ET HEURES PRÉSUMÉS des arrivées à destination.	ENTREPRISES DE NAVIGATION qui assurent le service.	OBSERVATIONS.
DE TRIPOLI DE BARBARIE, DE MALTE ET DE TANGER.		
Mardi, 2 ^h m..... Mercredi, 3 ^h m..... Mercredi, 3 ^h s..... Jeudi, 7 ^h m..... Vendredi, 3 ^h s..... Dimanche, 2 ^h m..... Dimanche, 3 ^h s..... Lundi, 7 ^h m.....	Société Caillo et Saintpierre. Compagnie de navigation mixte. Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte..... Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur.	Le paquebot continue jusqu'à Marseille par Cette.
Jeudi, 9 ^h m..... Vendredi, 8 ^h m..... Samedi, minuit..... Lundi, 3 ^h m..... Lundi, 8 ^h m.....	Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte..... Société Caillo et Saintpierre. Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Mostaganem. De Port-Vendres, il continue jusqu'à Marseille par Cette.
Jeudi, 3 ^h m..... Vendredi, 4 ^h m..... Samedi, 7 ^h m..... Lundi, 5 ^h 30 m..... Mardi, 1 ^h m..... Mardi, 4 ^h m..... Jeudi, 8 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur. Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte. Société générale de transports mari- times à vapeur. Société Caillo et Saintpierre.....	Le paquebot continue jusqu'à Marseille.
Jeudi, 7 ^h 30 m..... Vendredi, 5 ^h 30 m..... Lundi, 5 ^h 30 m.....	Compagnie de navigation mixte..... Compagnie générale transatlantique. Compagnie générale transatlantique.	Entre Tripoli et Tunis le paquebot touche à Djerba, Gabès, Sfax, Mahdia, Monastir et Sousse.
Mardi, 7 ^h s..... 3 et 19 de chaque mois.....	Compagnie de navigation mixte. Compagnie Paquet.	

transport des dépêches, les départs supplémentaires organisés par les compagnies.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU. —
CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

Rectifications au Tarif international des Postes.

Il y a lieu d'opérer les rectifications suivantes au Tarif international des Postes :

Page 78, tableau I, ajouter : « Protectorat de Sarawak », au bas de la page à la suite des colonies anglaises d'Océanie;

Page 85, tableau III, colonne 1, biffer : Sarawak;

Pages 96 et 97 inscrire dans les colonnes 1 à 10 les indications suivantes :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sarawak.	8 cents (c)	.	3 cents.	.	1 cent (d).	1 cent (d) avec minimum de 8 cents.	1 cent (d) avec minimum de 3 cents.	5 cents.	5 cents.

Page 142, colonne 1, en regard de Sarawak, biffer le chiffre 85 et le remplacer par les nombres 78-79.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 3^e BUREAU. — ARTICLES D'ARGENT.

Annotations au Tarif international des Postes.

Page 116, tableau IX :

Intercaler dans la nomenclature des bureaux français à l'étranger de la colonne 1, entre Smyrne (Turquie) et Shanghai : La Canée, Réthymno et Candie (Île de Crète).

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 4^e BUREAU. —
TARIFS, FRANCHISES, COLIS POSTAUX ET CONTRAVENTIONS.

Franchises postales. — Publication d'un 181^e supplément au Manuel des franchises postales et d'un 5^e supplément à l'annexe à ce Manuel. — Service forestier à la frontière tuniso-algérienne.

Un décret en date du 16 juin 1897 a concédé la franchise postale à la correspondance officielle relative au service forestier, échangée entre certains fonctionnaires de la Régence de Tunis et du département de Constantine.

Ce décret fait l'objet du 181^e supplément au Manuel des franchises postales et du 5^e supplément à l'annexe à ce Manuel qui sont publiés ci-après; les indications de ces suppléments devront être reportées audit Manuel et à son annexe.

181° SUPPLÉMENT AU MANUEL

INDICATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES		
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.
1	2	3	4
19	Administrateur de la commune mixte de la Calle.	U (Au-dessous de la 1 ^{re} accolade).	Chef de l'annexe de Tabarka (Tunisie)*. Contrôleur civil à Souk-el-Arba (Tunisie)*.
19	Administrateur de la commune mixte de Morsott.	V (Au-dessous de la 1 ^{re} accolade).	Contrôleur civil de Thaba (Tunisie)*.
19	Administrateur de la commune mixte de Souk-Ahras.	X (au-dessous de la 1 ^{re} accolade).	Contrôleur civil à Souk-el-Arba (Tunisie)*. Contrôleur civil du Kef (Tunisie)*.
55	Chef de l'annexe de Tabarka (Tunisie).	I (au-dessous de la 8 ^e accolade).	Administrateur de la commune mixte de la Calle*.
55	Chef de l'annexe de Tazeur (Tunisie).	J <i>idem</i> .	Commandant supérieur, administrateur de la commune mixte indigène de Tébessa*.
55	Chefs de cantonnement à Blandan et à la Calle.	K <i>idem</i> .	Chefs des circonscriptions forestières d'Aïn-Draham, Souk-el-Arba et Tabarka (Tunisie)*.
55	Chef de cantonnement de Souk-Ahras.	L <i>idem</i> .	Chefs des circonscriptions forestières d'Aïn-Draham et de Souk-el-Arba (Tunisie)*.
55	Chef de cantonnement à Tébessa.	M <i>idem</i> .	Chef de la circonscription forestière de Gafsa (Tunisie)*.
55	Chef de la circonscription forestière d'Aïn-Draham (Tunisie).	N <i>idem</i> .	Chefs de cantonnement à Blandan et à la Calle*. Chef de cantonnement de Souk-Ahras*. Chef du service forestier à Bône*. Chef du service forestier à la Calle*.
55	Chef de la circonscription forestière à Gafsa (Tunisie).	O <i>idem</i> .	Chef de cantonnement à Tébessa*. Chef du service forestier à Constantine*.
55	Chef de la circonscription forestière à Souk-Arba (Tunisie).	P <i>idem</i> .	Chef de cantonnement à Blandan et à la Calle*. Chef de cantonnement à Souk-Ahras*. Chef du service forestier à Bône*. Chef du service forestier à la Calle*.

DES FRANCHISES POSTALES.

FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTIONS.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.
	Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.	
5	6	7	8	9	10
S. B.	"	"	"	"	Décret du 16 juin 1897.
S. E.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem.</i>

181^e SUPPLÉMENT AU

INDI-CATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES		
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.
1	2	3	4
55	Chef de la circonscription forestière, à Tabarka (Tunisie).....	Q (au-dessous de la 8 ^e accolade).	Chefs de cantonnement à Blandan et à la Calle*..... Chef de service forestier, à la Calle*.....
69	Chef de service forestier, à Bône.....	L (au-dessous de la 4 ^e accolade).	Chefs des circonscriptions forestières d'Ain-Draham et de Souk-el-Arba (Tunisie)*.....
69	Chef de service forestier, à la Calle.....	M <i>Idem</i>	Chefs des circonscriptions forestières d'Ain-Draham, Souk-el-Arba et Tabarka (Tunisie)*.....
69	Chef du service forestier, à Constantine.....	N <i>Idem</i>	Chef de la circonscription forestière, à Gafsa (Tunisie)*.....
199	Conservateur des forêts, à Constantine.....	E (au-dessous de la 4 ^e accolade).	Directeur des forêts, à Tunis*.....
205	Contrôleur civil de Gafsa (Tunisie).....	K (au-dessous de la 6 ^e accolade).	Commandant supérieur, administrateur de la commune indigène de Tébessa*.....
205	Contrôleur civil du Kef (Tunisie).....	L (au-dessous de la 6 ^e accolade).	Administrateur de la commune mixte de Souk-Ahras*.....
205	Contrôleur civil à Souk-el-Arba (Tunisie).....	M <i>Idem</i>	Administrateur de la commune mixte de la Calle*..... Souk-Ahras.....
205	Contrôleur civil de Thaba (Tunisie).....	N <i>Idem</i>	Administrateur de la commune mixte de Morsott*.....
277	Directeur des forêts, à Tunis.....	F (au-dessous de la 2 ^e accolade).	Conservateur des forêts, à Constantine*.....

5^e SUPPLÉMENT À L'ANNEXE AU

INDI-CATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES		
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.
1	2	3	4
65	Commandant supérieur, administrateur de la commune indigène de Tébessa.....	D (au-dessous de la 1 ^{re} accolade)	Chef de l'annexe de Tozeur (Tunisie)*..... Contrôleur civil de Gafsa (Tunisie)*.....

MANUEL DES FRANCHISES (Suite).

FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTION.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.
	Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.	
5	6	7	8	9	10
S. B.	"	"	"	"	Décret du 16 juin 1897
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .
S. B.	"	"	"	"	<i>Idem</i> .

MANUEL DES FRANCHISES POSTALES.

FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTIONS.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.
	Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.	
5	6	7	8	9	10
S. B.	"	"	"	"	Décret du 16 juin 1897.
S. B.	"	"	"	"	

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 2^e BUREAU. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

FRANCE.

*Comparaison des recouvrements du mois de mars 1897
avec ceux du mois correspondant de l'année 1896.*

N ^{os} des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECOUVREMENTS DU MOIS DE MARS		DIFFÉRENCES. POUR 1897	
		1897.	1896.	Augmentat ^{ons}	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1^o POSTES.					
1	Produit net de la taxe des correspon- dances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	13,911,659 81	13,189,031 65	722,628 16	"
2	Droits perçus sur. } Mandats français.	603,473 23	603,437 94	35 29	"
	} Mandats internat ^{ionaux}	40,774 69	41,767 97	"	993 28
3	Droit perçu sur les bons de poste....	22,861 00	42,506 25	"	19,645 25
4	Recettes diverses et accidentelles (Postes), y compris les taxes per- çues par l'État pour transport des colis postaux.....	20,893 21	8,532 20	12,361 01	"
	TOTAUX.....	14,599,661 94	13,885,276 01	735,024 46	20,638 53
				714,385^f93^e	
2^o TÉLÉGRAPHES.					
5	Produit net de la taxe des correspon- dances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers. . .	2,691,842 71	2,543,023 94	148,818 77	"
6	Remboursem ^{ent} par divers du traitement d'agents du service postal et télé- graphique et de frais de surveillance.	2,686 27	5,820 25	"	3,133 98
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé....	77,808 57	33,629 07	44,269 50	"
8	Recettes diverses et accidentelles....	17,036 05	25,583 83	"	8,547 78
	TOTAUX.....	2,789,463 60	2,608,057 09	193,088 27	11,681 76
				181,406^f51^e	
3^o TÉLÉPHONES.					
9	Produit des conversations télépho- niques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	167,698 85	168,875 77	"	1,176 92
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	811,115 25	58,329 88	752,785 37	"
11	Produit d'abonnements pour transmis- sion de télégrammes téléphonés...	179 88	144 35	35 53	"
12	Recettes diverses et accidentelles....	1,579 44	2,148 16	"	568 72
	TOTAUX... ..	980,573 42	229,498 16	752,820 90	1,745 64
				751,073^f26^e	
RÉCAPITULATION.					
		MOIS COURANT.	MOIS CORRESPONDANT de l'année précédente.		
1 à 4	Produits postaux.....	14,599,661 94	13,885,276 01	735,024 46	20,638 53
5 à 8	Produits télégraphiques.....	2,789,463 60	2,608,057 09	193,088 27	11,681 76
9 à 12	Produits téléphoniques.....	980,573 42	229,498 16	752,820 90	1,745 64
	TOTAUX du mois de février ..	18,369,698 96	16,722,831 26	1,680,933 63	34,065 93
	Mois antérieurs ..	33,071,467 92	34,977,363 44	780,685 57	2,686,581 09
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....	51,441,166 88	51,700,194 70	2,461,619 20	2,720,647 02
				259,027^f82^e	

ALGÉRIE.

*Comparaison des recouvrements du mois de mars 1897
avec ceux du mois correspondant de l'année 1896.*

Nos des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECOUVREMENTS DU MOIS DE MARS		DIFFÉRENCES POUR 1897.	
		1897.	1896.	Augmentat ^{ions}	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1^o POSTES.					
1	Produit net de la taxe des correspon- dances postales. Solde des comptes avec les offices étrangers.....	186,041 62	189,021 27	"	2,079 65
2	Droit perçu sur... { Mandats français.	28,357 65	28,825 01	"	467 36
3		{ Mandats internat ^{ionaux}	1,873 28	2,095 82	"
4	Droit perçu sur les bons de poste....	167 50	152 50	15 00	"
	Recettes diverses et accidentelles (Postes), y compris les taxes per- çues par l'État pour le transport des colis postaux.....	625 67	90 00	535 67	"
	TOTAUX.....	217,965 72	220,184 60	550 67	2,769 55
EN MOINS en 1897.....				2,218 ^f 88 ^c	
2^o TÉLÉGRAPHES.					
5	Produit net de la taxes des correspon- dances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers...	106,401 85	103,167 80	3,234 05	"
6	Remboursem ^{ents} par divers du traitem ^{ent} d'agents du service postal et télé- graphique et de frais de surveillanc ^e .	"	"	"	"
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé....	"	"	"	"
8	Recettes diverses et accidentelles....	1,000 25	"	1,000 25	"
	TOTAUX.....	107,402 10	103,167 80	4,234 30	"
EN PLUS en 1897.....				4,234 ^f 30 ^c	
3^o TÉLÉPHONES.					
9	Produit des conversations télépho- niques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	1,240 76	1,083 32	157 44	"
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	2,803 66	2,074 08	729 58	"
11	Produit d'abonnements pour transmis- sion de télégrammes téléphonés....	"	"	"	"
12	Recettes diverses et accidentelles....	38 54	110 20	"	71 66
	TOTAUX.....	4,082 96	3,267 60	887 02	71 66
EN PLUS en 1897.....				815 ^f 36 ^c	
RÉCAPITULATION.					
		MOIS COURANT.	MOIS CORRESPONDANT de l'année précédente.		
1 à 4	Produits postaux.....	217,965 72	220,184 60	550 67	2,769 55
5 à 8	Produits télégraphiques.....	107,402 10	103,167 80	4,234 30	"
9 à 12	Produits téléphoniques.....	4,082 96	3,267 60	887 02	71 66
	TOTAUX du mois de février...	329,450 78	326,620 00	5,671 99	2,841 21
	Mois antérieurs.....	638 824 00	633 50	19,074 94	22,844 38
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....	968,274 78	969,253 50	24,746 93	25,725 59
EN MOINS en 1897.....				978 ^f 66 ^c	

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 2^e BUREAU. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

Annotation à l'Instruction générale.

Article 1114, 3^e alinéa, 1^{re} ligne, biffer les mots « sauf l'état n^o 840 ».

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 3^e BUREAU. — ARTICLES D'ARGENT.

Annotation à l'Instruction générale.

Instruction générale, articles 874 et 876 :

Indiquer en marge que les recettes-distributions qui fonctionnent à l'étranger participent à l'émission et au paiement des mandats jusqu'à concurrence de 500 francs par titre, mais qu'il leur est interdit de délivrer, le même jour, plusieurs mandats d'une valeur totale supérieure à 500 francs, à la même personne, au profit du même bénéficiaire (Décision du 21 juin 1897).

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. —
BUREAU DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET DU CONTRÔLE.

Tableau des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois de mai 1897.

Versements reçus de 230,322 déposants, dont 34,117 nouveaux	30,504,297 ^f 03 ^c
Remboursements à 123,747 déposants, dont 20,407 pour solde	27,869,853 ^f 77 ^c
Rentes achetées à 422 déposants pour un capital de	504,052 29
	} 28,373,906 06
Excédent de recettes	2,130,390 97

Nombre de comptes existant au 31 mai 1897 : 2,795,710.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

FAITS DIVERS.

ACTES DE COURAGE.

M. LECLERCQ, facteur local à Prémont (Aisne), a fait preuve de courage en éteignant un commencement d'incendie.

M. SOULA, facteur local à Rimont (Ariège), n'a pas craint d'attaquer une vache furieuse qu'il est parvenu à terrasser.

M. FOUQUE, facteur de ville à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a rappelé à la vie un homme qui venait de se pendre.

M. GUITTON, facteur rural à Mens (Isère), s'est distingué par son sang-froid et son courage dans un incendie.

M. BERGERON, facteur local à Jargeau (Loiret), a maîtrisé un cheval emporté.

MM. KLEIN, receveur, MARBAG, DEMANGE et VINCENT, facteurs à Bayon (Meurthe-et-Moselle), ont fait preuve de courage, en éteignant un incendie qui menaçait de prendre des proportions considérables.

M. ROBERT, facteur de ville à Maubeuge (Nord), a maîtrisé un cheval emporté.

MM. PASCAREL et CHAMPRENAUD, facteurs des postes à Paris, ont participé au sauvetage de plusieurs personnes lors de l'incendie du Bazar de la Charité.

M. SADOULE, facteur rural à Survilliers (Seine-et-Oise), a arrêté un cheval emporté.

M. ARMAND, entreposeur à la gare d'Orange (Vaucluse), a maîtrisé un cheval emporté et qui menaçait de causer de graves accidents.

M. THIÉSSON, facteur rural à Flagny (Yonne), a pu prévenir des accidents en maîtrisant un cheval emporté.

ACTES DE PROBITÉ.

M. MAQUIN, facteur de ville à Soissons (Aisne), a trouvé sur la voie publique une épingle en or, garnie de diamants et de rubis, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire.

M. CATHERIN, facteur rural à Tavaux (Aisne), a remis à l'intéressé un billet de 100 francs qu'il avait reçu pour un de 50 francs.

M. ORANGE, gardien de bureau à Caen (Calvados), a trouvé dans la boîte du bureau une lettre valeur déclarée 900 francs qu'il a remise au commis principal.

M. DUBERNARD, facteur de ville à Sarlat (Dordogne), a trouvé, sur la voie publique, un porte-monnaie renfermant une certaine somme et une médaille en or, dont la remise a été faite au propriétaire.

M. MOREAU, facteur local à Clévilliers (Eure-et-Loir), a trouvé un porte-monnaie renfermant 63 francs qu'il s'est empressé de remettre au propriétaire.

M. DURIS, facteur local à Saint-Maurice-en-Gourgois (Loire), a trouvé un porte-monnaie contenant 12 fr. 15, dont la remise a été faite au propriétaire.

M. BONSIGNE, facteur rural à Montrichard (Loir-et-Cher), a fait la restitution d'une somme de 50 francs qu'il avait reçue en trop.

M. VILLOING, facteur local à Montrichard (Loir-et-Cher), a également remis à son propriétaire une somme de 20 francs qu'il avait reçue en trop.

M. GUIGOURES, facteur des télégraphes à Nantes (Loire-Inférieure), a trouvé dans la salle d'attente du bureau un portefeuille contenant 2 billets de banque de 100 francs, dont la remise a pu être faite au propriétaire.

M. PLAGELAT, facteur rural à Chevillon (Haute-Marne), a déposé à la mairie de Fontaines une somme de 17 fr. 50 qu'il avait trouvée en cours de distribution.

M. LE GAD, facteur rural à Vannes, a trouvé en cours de tournée, un billet de banque de 100 francs qu'il a remis à son propriétaire.

M. DEHONDT, facteur-receveur à Colleret (Nord), a trouvé sur le guichet de son bureau un portefeuille contenant 1,900 francs qu'il a remis à la personne à qui il appartenait.

M. DESGOUTTES, jeune facteur des télégraphes à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), a remis à son propriétaire un portefeuille contenant une somme de 1,000 francs.

M. MAIGNÉ, facteur des télégraphes à Bayonne (Basses-Pyrénées), a trouvé sur la voie publique, une montre en argent qu'il a pu rendre à son propriétaire.

M. BEDET, facteur de ville à Mâcon (Saône-et-Loire), a fait à la police la déclaration d'une montre en argent qu'il avait trouvée en cours de tournée.

M. GAY, facteur de ville à Gray (Haute-Saône), a remis à son receveur un porte-monnaie contenant 22 fr. 30 qu'il avait trouvé en cours de distribution.

M. POURCELOT, facteur des postes à Paris, a trouvé dans la salle d'attente du bureau 14 un porte-monnaie renfermant 22 fr. 40 qu'il s'est empressé de remettre au commis principal.

M. THÉODORE, facteur des postes à Paris, a remis à son propriétaire, sans vouloir accepter aucune récompense, un porte-monnaie contenant 18 fr. 70 qu'il avait trouvé au bureau 1.

M. FOURRIER, jeune facteur des télégraphes à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure), a trouvé dans la salle d'attente du bureau un billet de banque de 100 francs qu'il a remis à l'agent de service.

M. POIREAU, facteur local à Nueil (Deux-Sèvres), a remis au maire de la commune une montre en argent qu'il venait de trouver sur la voie publique.

M. BRAUD, facteur local à Coulonges (Deux-Sèvres), a remis à la receveuse une lettre contenant 150 francs et un mandat-poste de 32 francs qu'il avait trouvée dans la salle d'attente.

M. GAMBIER, facteur sous-chef à Amiens, a remis au commissaire de police une pièce de 20 francs ainsi qu'un porte-monnaie contenant 2 fr. 50.

M. MICHAU, facteur rural à la Haye-Descartes (Vienne), a remis au chef de gare de Port-de-Piles un portefeuille contenant 500 francs qu'il avait trouvé dans un compartiment de chemin de fer.

M. GRENIER, facteur de ville à Limoges, a rapporté à la caisse d'épargne de cette localité une somme de 300 francs qui lui avait été payée en trop.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

PROMOTIONS.

NOMS DES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENTS	
			ANCIENS.	NOUVEAUX
			francs.	francs.
MM. Forestier.....	Rédacteur.....	1 ^{re} division, 1 ^{er} bureau, détaché au cabinet du Ministre.	3,500	4,000
Brisson.....	<i>Idem</i>	1 ^{er} division, 2 ^e bureau, détaché au cabinet du Ministre.	3,500	4,000
Genthon.....	Commis.....	Poste central (hors cadres)	2,100	2,400
Robillot.....	<i>Idem</i>	Paris P. P. (hors cadres).	2,700	3,000
Ferrière.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700	3,000
Arène.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700	3,000
Grard.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,100	2,400
Boudran.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,100	2,400
Fargue.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,400	2,700
Estrade.....	<i>Idem</i>	Tours (direction).....	2,700	3,000
Girard.....	<i>Idem</i>	Paris R. P. (hors cadres).	2,100	2,400
Laurent.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700	3,000
Sarda.....	<i>Idem</i>	Bordeaux (direction) [hors cadres]	2,700	3,000
Girod de Novillars	<i>Idem</i>	Paris R. P. (hors cadres).	2,700	3,000
Gramont.....	<i>Idem</i>	Poste central (hors cadres)	2,700	3,000
Dartigue.....	<i>Idem</i>	Paris R. P. (hors cadres).	1,800	2,100
Vandeur.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,400	2,700

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

NOMINATIONS ET MUTATIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
			francs.			francs.
MM. de Brinon....	Rédacteur...	2 ^e div ^{on} , 5 ^e bureau.	2,500	Rédacteur...	Serv. cent., 2 ^e bur.	2,500
Deloulay.....	Commis.....	Poste cent. h. c. dét. 2 ^e d ^{on} .	2,700	Idem.....	2 ^e division.....	2,800
Payrière.....	Idem.....	R. P. h. c. dét. 3 ^e d ^{on}	3,000	Idem.....	Serv. cent., 2 ^e bur.	3,100
Deletete.....	Idem.....	R. P. h. c. dét. 2 ^e d ^{on}	2,700	Idem.....	2 ^e division.....	2,800
Ory.....	Ex-mar. des log.	ou 36 ^e rég ^t d'art ^{rie}	"	Expédition ^{ro} .	Serv. cent., 2 ^e bur.	1,500
Andrieux.....	Commis.....	R. P. hors cadres..	3,000	Commis.....	Vér. et réc. du mat.	3,000
Oly.....	Idem.....	Idem.....	3,000	Idem.....	Idem.....	3,000
Girod de Novil- lars.	Idem.....	Idem.....	3,000	Idem.....	Idem.....	3,000
Lecasse.....	Idem.....	Idem.....	3,000	Com. de dir.	Lille, hors cadres.	3,000
Sarda.....	Idem.....	Idem.....	2,700	Idem.....	Bordeaux, hors cad.	2,700
Baldacci.....	Idem.....	Idem.....	2,400	Idem.....	Marseille, hors cad.	2,400
Dartigue.....	Idem.....	Idem.....	2,100	Idem.....	Toulouse, hors cad.	2,100
Vandeur.....	Idem.....	Idem.....	2,700	Idem.....	Nîmes, hors cadres.	2,700
Maillard.....	C. pr. de dir.	Melun.....	3,300	C. pr. de dir.	Dijon.....	3,300
André.....	Commis.....	R. P. hors cadres..	3,000	Com. de dir.	Melun.....	3,000
Estrade.....	Idem.....	Idem.....	2,700	Idem.....	Tours.....	2,700
Chauchard.....	Idem.....	Tours, central....	2,400	Idem.....	Idem.....	2,400
Royer.....	Com. de dir.	Lille.....	2,100	Idem.....	Lille, téléphones..	2,100
Grard.....	Commis.....	R. P. hors cadres..	2,400	Commis.....	Tunis.....	2,400
Fourneron.....	Idem.....	Bourg.....	"	Expédition ^{ro} .	Bourg, direction...	1,500
Barazer.....	Brig. facteur	Saint-Brieuc.....	2,000	Idem.....	Saint-Brieuc, direct.	2,100
Prieur.....	Tours.....	"	Idem.....	Tours, direction...	1,500
Tisserand.....	Luxeuil.....	"	Idem.....	Nancy, direction...	1,500
Lobbedez.....	Lille.....	"	Idem.....	Lille, direction...	1,500
Piton.....	Aide des post.	Gavray.....	"	Idem.....	Saint-Lô, direction	1,500
Liechty.....	Versailles.....	"	Idem.....	Versailles, direction	1,500
Maxiola.....	Gard. de bur.	Ajaccio R. P.....	"	Idem.....	Ajaccio, direction..	1,500
M ^{lle} Jaubert.....	Employée...	Marseille, boule- vard National.	1,000	Employée...	Marseille, cais. d'ép.	1,000
M ^{me} veuve Delgal..	Empl. auxil.	Marseille, cais. d'ép.	1,000	Empl. auxil.	Toulouse, cais. d'ép.	1,000
M ^{lles} Reymondon...	Employée...	Marseille, central..	1,100	Employée...	Marseille, cais. d'ép.	1,100
Jalabert.....	Nîmes.....	1,000	Idem.....	Nîmes, caisse d'ép.	1,000
Chognet.....	Employée...	Épernay.....	1,100	Idem.....	Nancy, caisse d'ép..	1,100
M ^{me} Radenne.....	Idem.....	Bordeaux pl.S ^t Projet	1,100	Idem.....	Bordeaux, cais. d'ép.	1,100
M ^{lles} Aron.....	Idem.....	R. P. hors cad. dét. à la dir. de la Seine	1,800	Idem.....	Direction de la Seine	1,800
Roche.....	Idem.....	Idem.....	1,600	Idem.....	Idem.....	1,600
M ^{me} Le Calmé.....	Idem.....	Idem.....	1,600	Idem.....	Idem.....	1,600
M ^{lle} Descamps.....	Idem.....	Idem.....	1,500	Idem.....	Idem.....	1,500
M ^{mes} veuve Meziat..	Idem.....	Idem.....	1,400	Idem.....	Idem.....	1,400
Bruyère.....	Idem.....	Idem.....	1,300	Idem.....	Idem.....	1,300
M. Lardat.....	Receveur...	Montagnac.....	1,400	Receveur...	Saint-Chamas.....	1,600
M ^{me} veuve Ricci...	Receveuse...	Quissac.....	1,400	Receveuse...	Montagnac.....	1,400
MM. Bauzan.....	Commis.....	Marseille R. P.....	2,100	Receveur...	Saint-Henri.....	2,000
Mareschal.....	Receveur...	Audun-le-Roman..	1,200	Idem.....	Gerberviller.....	1,200
Pierson.....	Commis.....	Ventron.....	1,000	Idem.....	Audun-le-Roman..	1,000
M ^{mes} veuve Roland.	Receveuse...	Margut.....	1,400	Receveuse...	Attigny.....	1,600
Charrier.....	Idem.....	Lerrain.....	1,200	Idem.....	Margut.....	1,200
M ^{lles} Antoine.....	Dame empl..	Raon-l'Étape.....	1,100	Idem.....	Lerrain.....	1,200
Despas.....	Receveuse...	Hargnies.....	1,400	Idem.....	Signy-l'Abbaye....	1,400
Vasel.....	Dame empl..	Nancy, caisse d'ép..	1,100	Idem.....	Hargnies.....	1,000
M. Lecomte.....	Receveur...	Allarmont.....	1,000	Receveur...	Provenchères.....	1,000
M ^{mes} v ^{ve} Beauclat.	Idem.....	Le Montel.....	1,400	Receveuse...	Bourbon - l'Archam- bault.	1,600
v ^{ve} Barthiau..	Idem.....	Neuilly-le-Réal....	1,400	Idem.....	Le Montel.....	1,400

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.
M ^{lles} Coursolle . . .	Receveuse . . .	Couleuvre	1,400	Receveuse . . .	Neuilly-le-Réal	1,400
Reviron	Dame empl.	Thiers	1,100	Idem	Couleuvre	1,200
M ^{me} Masson	Idem	Tours-la-Riche	1,100	Idem	Lerné	1,200
M ^{lle} Larue	Receveuse . . .	Chaley	1,000	Idem	Artemare	1,000
M. Laguens	Commis	Paris, central	1,800	Receveur	Céret	1,800
M ^{me} v ^o Chantret . . .	Receveuse . . .	Orbais-l'Abbaye	1,400	Receveuse . . .	Eurville	1,400
M ^{lle} Moulin	Idem	Lépanges	1,200	Idem	Orbais-l'Abbaye	1,200
M ^{me} veuve Bader . . .	Idem	Celles-sur-Plaine	1,400	Idem	Lépanges	1,400
M ^{lle} Malavoi	Dame empl.	Épinal, téléphone	1,100	Idem	Celles-sur-Plaine	1,200
MM. Jarrix	Receveur	Mauléon-Soule	2,200	Receveur	Surgères	2,400
Hémous	Idem	Morceux	2,000	Idem	Mauléon-Soule	2,000
M ^{me} Canton	Receveuse . . .	Barsac	1,200	Receveuse . . .	Morceux	1,200
v ^o Baudry	Idem	Chantenay-sur-Loire	2,000	Idem	Clisson	2,000
MM. Louer	Receveur	Sainte-Péreuse	1,400	Receveur	Lucenay-les-Aix	1,400
Lieugaut	Idem	Saint-Gingolph	1,000	Idem	Sainte-Péreuse	1,000
M ^{lles} Papillon	Receveuse . . .	Sorigny	1,400	Receveuse . . .	Ambrault	1,400
Loitron	Dame empl.	Pithiviers	1,000	Idem	S ^t -Martin-d'Ordon	1,000
MM. Lhuillier	Sous-officier.	Sidi-bel-Abbès	"	Receveur	Allarmont	1,000
Ottavj	Idem	Brest	"	Idem	Saint-Gingolph	1,000
Duclos	Idem	Alençon	"	Idem	Neuilly-sur-Eure	1,000
Oustry	Idem	Toulouse	"	Idem	Vezins	1,000
Michaud	Idem	Roanne	"	Idem	Louppy-sur-Loison	1,000
Bousquet	Idem	Pau	"	Idem	Sentein	1,000
Friaïsse	Idem	Joinville-le-Pont	"	Idem	Ventron	1,000
Ségucnot	Idem	Brest	"	Idem	Bazoches-du-Morv ^d	1,000
Sabatier	Idem	Lyon	"	Idem	Montjoux	1,000
Thomas	Idem	Montauban	"	Idem	Champagné - Saint- Hilaire	1,000
M ^{lle} Vallée	Receveuse . . .	Méry-sur-Seine	1,400	Receveuse . . .	Ivry-la-Bataille	1,400
M ^{me} Levesque	V ^o d'un rec ^t .	Lannion	"	Idem	S ^t -Aubin-de-Terre- gatte	1,000
M ^{lle} Courtadon	Receveuse . . .	Charensat	1,200	Idem	Manzat	1,200
M ^{me} Lavoignet	Idem	Longraye	1,200	Idem	Crèvecœur-en-Auge	1,200
MM. Laurent	Receveur	Senones	2,200	Receveur	Luxeuil	2,400
Arnould	Idem	Gex	2,200	Idem	Senones	2,200
Fragnaud	Commis	Cognac	2,700	Idem	Saujon	2,700
M ^{me} Roch	Dame empl.	Paris, bureau 46	1,400	Receveuse . . .	Orrouy	1,400
M. Morin	Commis	Adm ^{on} contr ^{le} , ser ^{co} central, 2 ^e bur.	2,800	Receveur	Painpol	2,700
M ^{lles} Bouloré	Receveuse . . .	Sommepy	1,000	Receveuse . . .	S ^t -Amand-sur-Fion	1,000
Josset	Idem	S ^t -Amand-sur-Fion	1,400	Idem	Sommepy	1,400
MM. Archambeau . . .	Commis	Tours, direction	3,000	Receveur	Amboise	2,700
Cadet	Receveur	S ^t -Pol-sur-Ternoise	2,400	Idem	Aire-sur-la-Lys	2,400
Grangé	Idem	Chambellay	1,200	Idem	Palluan	1,200
M ^{lle} Pouplier	Dame empl.	Cholet	1,000	Receveuse . . .	La Romagne	1,000
MM. Kielwasser	Receveur	Le-Val-d'Ajol	1,600	Receveur	Fougerolles	1,800
Boucharin	Sous-officier.	Avignon	"	Idem	Abriès	1,000
M ^{me} v ^o Boucherie de Migon	Receveuse . . .	Preignac	1,400	Receveuse . . .	Barsac	1,400
M ^{lle} Masdepuy	Idem	Monpazier	1,200	Idem	Preignac	1,200
M ^{me} Lacroix	Idem	Sigoulès	1,200	Idem	Monpazier	1,200
M. Rode	Commis	Bergerac	1,500	Receveur	Sigoulès	1,400
M ^{lle} Bès	Receveuse . . .	Fitou	1,200	Receveuse . . .	Maraussan	1,200
M ^{me} Pin	V ^o d'un rec ^t .	La Seyne	"	Idem	Fitou	1,000
M ^{lle} Delpoux	Receveuse . . .	Viane	1,200	Idem	Ferrals	1,200
M ^{mes} Berthelot	Dame empl.	D ^{on} de la C ^{te} n ^{te} d'ép.	1,400	Idem	Aubigny-au-Bac	1,400
Charles	Receveuse . . .	Bouchain	1,800	Idem	La Bassée	1,800
Williot	Idem	Bully	1,800	Idem	Bouchain	1,800
M ^{lle} Vercaemer	Idem	Estaires	1,600	Idem	Bully	1,800
M ^{me} Drecq	Idem	Viesly	1,400	Idem	Estaires	1,600
M ^{lle} Coupey	Idem	Long	1,200	Idem	Viesly	1,200
M ^{me} Roisin	Idem	Estrées-S ^t -Denis	1,600	Idem	Pont-S ^{te} -Maxence	1,600
V ^o Labant	Idem	Rabécourt	1,600	Idem	Audierne	1,800
Denel	Idem	Valdampierre	1,400	Idem	Ribécourt	1,400

NOMS DES AGENTS	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITEMENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITEMENTS. fr.
M ^{me} veuve Neveu.	Receveuse...	Clérey	1,400	Receveuse...	Valdampierre.	1,400
M ^{lle} Dalphin.....	Dame empl..	Dijon R. P.....	1,100	Idem.....	Clérey	1,200
M ^{me} Blanchard.....	Idem.....	Blois.....	1,100	Idem.....	Thésée.....	1,000
Coulier.....	Receveuse...	Auxy-le-Château...	2,000	Idem.....	Frévent.....	2,000
Franquelin.....	Idem.....	Ardres-en-Calaisis..	1,600	Idem.....	Auxy-le-Château...	1,600
M. Maurin.....	Expédition ^{re} .	Administr. centrale, serv. centr., 2 ^e bur.	1,800	Receveur...	Ardres-en-Calaisis..	1,800
M ^{me} Dupret.....	Receveuse...	Saultain.....	1,000	Receveuse...	Fins.....	1,000
M ^{lles} Martinache.....	Dame empl..	Valenciennes.....	1,200	Idem.....	Saultain.....	1,200
Dupuy.....	Receveuse...	Dompierre-sur-Mer.	1,400	Idem.....	La Flotte.....	1,400
M ^{me} Simon.....	Idem.....	Dargnies.....	1,200	Idem.....	Dompierre-sur-Mer.	1,200
veuve Oudin.....	Idem.....	Auvers-sur-Oise.....	1,400	Idem.....	Triel.....	1,400
M ^{lles} Perron.....	Idem.....	Le Louroux-Bécon- nais.	1,400	Idem.....	S ^t -Florent-le-Vieil..	1,400
Chabanis.....	Idem.....	Saint-Jeures.....	1,000	Idem.....	Burzet.....	1,000
M ^{me} Délaigue.....	Post ^{le} recev ^{se}	Mélas-le-Teil.....	"	Idem.....	Saint-Jeures.....	1,000
M ^{lles} Goin.....	Receveuse...	Lumbres.....	1,400	Idem.....	Belmont.....	1,400
Dombron.....	Idem.....	Fléchin.....	1,200	Idem.....	Lumbres.....	1,200
M ^{me} Pesscz.....	Veuve d'un garde sé- dent ^{re} des forêts.	Idem.....	"	Idem.....	Fléchin.....	1,000
Lequéré.....	Veuve d'un com. aux ^{is} .	Lisieux.....	"	Idem.....	Longraye.....	1,000
M. Billaudaz.....	Sous-officier.	Rochefort.....	"	Receveur....	Chambellay.....	1,000
M ^{lle} Lesien.....	Receveuse...	S ^t -Ouen-du-Breuil..	1,200	Receveuse...	Jumièges.....	1,200
M ^{me} Désert.....	Dame empl..	Rouen, téléphone..	1,000	Idem.....	Dargnies.....	1,000
M ^{lles} Fauvel.....	Receveuse...	Le Merlerault.....	1,400	Idem.....	Condé-sur-Huisne..	1,400
Gouville.....	Idem.....	Necy.....	1,200	Idem.....	Le Merlerault.....	1,200
M ^{me} veuve Forcinat	Idem.....	Montsecret.....	1,400	Idem.....	Nonant-le-Pin.....	1,400
veuve Laurain.	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Montsecret.....	1,600
M ^{lles} Girard.....	Idem.....	Simandre.....	1,200	Idem.....	Montmerle.....	1,200
Gaignon.....	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Simandre.....	1,200
M. Brune.....	Receveur....	S ^t -Paul-sur-l'Ubaye.	1,200	Receveur....	Long.....	1,200
M ^{lles} Déliaux.....	Dame empl..	Valenciennes.....	1,100	Receveuse...	Longueval.....	1,200
Ladroch.....	Idem.....	Paris 93.....	1,200	Idem.....	Dammario.....	1,200
M ^{me} Berruet.....	Receveuse...	Dammario.....	1,400	Dame em- ployée.	Paris 93.....	1,500
M. Casabianca..	Sous-officier.	Sidi-bel-Abbès....	"	Receveur....	S ^t -Paul-sur-l'Ubaye	1,000
M ^{me} Fontaine.....	Receveuse...	Remy.....	1,200	Receveuse...	Estrées-Saint-Denis.	1,200
M ^{me} Tournier (M ^l - F.).	Dame empl..	Périgueux, caisse d'épargne.	1,800	Idem.....	Chantenay-s ^t -Loire.	2,000
Bourguet.....	Receveuse...	La Vernarède.....	1,400	Idem.....	Quissac.....	1,400
Pontonnier...	Idem.....	Blangy-sur-Bresle..	1,800	Idem.....	Quiberon.....	1,800
M. Delcourt.....	Commis.....	Paris R. P.....	2,400	Receveur....	Blangy-sur-Bresle..	2,200
M ^{me} Legros.....	Receveuse...	Verton.....	1,400	Receveuse...	Étaples.....	1,600
M ^{lle} Terriou.....	Dame empl..	Tulle.....	1,100	Idem.....	Gimel.....	1,000
M. Éprinchart..	Ex-sous-offic.	Mouilleron-en-Pa- reds.	"	Receveur....	Saint-Christophe-de- Lignerou.	1,000
M ^{lles} Builly.....	Dame empl..	Manosque.....	1,200	Receveuse...	Volx.....	1,200
Billoud.....	Idem.....	Bourg.....	1,000	Idem.....	Chaley.....	1,000
Garès.....	Receveuse...	Cerizay.....	1,600	Idem.....	Mirebeau-de-Poitou.	1,600
Lemaire.....	Surveillante.	Direct. de la caisse nation. d'épargne	1,600	Idem.....	Cerizay.....	1,600
Legras.....	Receveuse...	La Basse-Indre....	1,400	Idem.....	Le Pallet.....	1,400
Guyard.....	Idem.....	Le Pallet.....	1,600	Idem.....	La Basse-Indre....	1,600
M. Vouillon.....	Receveur...	Bourg-de-Thizy...	1,400	Receveur....	Écully-Bourg.....	1,400
M ^{lles} Bidaut.....	Receveuse...	Écully-Bourg.....	1,600	Receveuse...	Bourg-de-Thizy...	1,600
Rolland.....	Idem.....	Penvenan.....	1,200	Idem.....	Plouagat.....	1,200
M. Le Bon.....	Receveur....	Plénée-Jugon.....	1,200	Receveur....	Penvenan.....	1,200
M ^{lle} Pédron.....	Receveuse...	Plouagat.....	1,400	Receveuse...	Plénée-Jugon.....	1,400

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Marchant	Com. princ..	Paris 38	3,300	Com. princ..	Paris, central	3,300
Trouville	Idem	Soissons	3,000	Idem	Amiens R. P.	3,000
Brusteau	Idem	Tlemcen	3,300	Idem	Alger, central	3,300
Combes	Idem	Marseille, central..	3,600	Idem	Tlemcen	3,600
Viallet	Idem	St-Étienne R. P. . .	3,000	Idem	Annonay	3,000
Marchand	Idem	Bourg	3,300	Idem	Lons-le-Saunier . . .	3,300
Thomas (F.-J.) . . .	Idem	Dôle	3,300	Idem	Gray	3,300
Garnier	Idem	Le Havre, principal	3,000	Idem	Dôle	3,000
Buisson	Commis	Paris 85	3,000	Idem	Paris 38	3,000
Piquant	Idem	Paris 94	3,000	Idem	Paris, central	3,300
Paulin	Idem	Bourges	3,000	Idem	Bourges	3,000
Moutet	Idem	Avignon R. P. . . .	3,000	Idem	Saint-Étienne R. P.	3,000
Magot	Idem	Lille, central	3,000	Idem	Soissons	3,300
Cristofini	Idem	Marseille, central..	3,000	Idem	Voiron	3,300
Bouvier	Idem	Bourg	3,000	Idem	Bourg	3,000
Azibert	Idem	Rouen, central . . .	3,000	Idem	Le Havre, principal.	3,300
Estève	Idem	Beauvais	3,000	Idem	Creil	3,300
Masson	Idem	Tours, central . . .	1,800	Commis	Chinon	1,800
Poli	Idem	Marseille R. P. . . .	1,500	Idem	Marseille, central..	1,500
Suche	Idem	Marseille, central .	1,500	Idem	Marseille R. P. . . .	1,500
Cordier	Idem	Paris 8	1,800	Idem	Nantua	1,800
Allègre (J.-B.) . . .	Idem	Saint-Étienne-Ba- douillère	2,400	Idem	Saint-Étienne R. P.	2,400
Drevet	Idem	Saint-Étienne R. P.	2,400	Idem	St-Étienne-Badouil	2,400
Noël	Anc. commis	„	„	Idem	Laon R. P.	1,500
Roux	Commis	Dijon, central (bri- gade de réserve).	2,100	Idem	Marseille, central..	2,100
Villaret	Idem	Marseille, central..	1,800	Idem	Dijon, central (bri- gade de réserve).	1,800
Entraigue	Idem	Ligne du Nord . . .	1,500	Idem	Paris 68	1,500
Capus	Idem	Arzew	1,500	Idem	Saint-Denis-du-Sig.	1,500
Dricot	Idem	Paris R. P.	2,100	Idem	Ligne du Nord . . .	2,100
Douzans	Idem	Port-Vendres	1,800	Idem	Alger R. P.	1,800
Gervreau	Idem	Alger R. P.	1,500	Idem	Port-Vendres	1,500
Roudès	Idem	Paris R. P.	1,500	Idem	Béziers	1,500
Duhamel	Idem	En disponibilité . .	„	Idem	Paris 22	2,700
Cloedt	Idem	Compiègne	2,100	Idem	Paris, central	2,100
Hioco	Idem	Perpignan	2,700	Idem	Tours, central	2,700
Calt	Idem	Rouen, central . . .	1,500	Idem	Perpignan	1,500
Azibert	Idem	Rouen, Hôtel de Ville	3,000	Idem	Rouen, central . . .	3,000
Duplastre	Idem	Ligne du Sud-Ouest	2,700	Idem	Paris R. P.	2,700
Prunier	Idem	Paris 98	2,100	Idem	Paris 85	2,100
Rivière	Idem	Paris R. P.	1,500	Idem	Ligne du Sud-Ouest	1,500
Gotty	Idem	Ligne du Nord . . .	1,500	Idem	Idem	1,500
Jaffuel	Idem	La Fère	1,500	Idem	Ligne du Nord . . .	1,500
Dubeauclard	Idem	Ligne du Sud-Ouest	1,800	Idem	Ligne de Lyon	1,800
Doignon	Idem	Ligne de Lyon . . .	1,500	Idem	Ligne du Sud-Ouest.	1,500
Dufour	Idem	Bordeaux R. P. . . .	2,700	Idem	Ligne des Pyrénées.	2,700
Michel (J.-M.- H.)	Idem	Nice, central	3,000	Idem	Marseille, central (brig. de réserve)	3,000
Curval	Idem	Lyon-Terreaux . . .	1,800	Idem	Bourg	1,800
Laporte	Idem	Rouen R. P.	1,500	Idem	Rouen, central . . .	1,500
Le Moing	Idem	Lannion	1,500	Idem	Rouen B. P.	1,500
Bourget	Idem	Paris, central	1,500	Idem	A la disposition du Ministre des colo- nies pour le service du Dahomey.	1,500
Hervé	Idem	Tours, gare	1,500	Idem	Idem	1,500
Bahier	Idem	Beauvais	1,500	Idem	Idem	1,500
Marland	Idem	Meaux	1,800	Idem	Château-Thierry . .	1,800
Mas (F.-E.-L.) . . .	Idem	Lyon, préfecture . .	1,800	Idem	Lyon, central	1,800
Montagné	Idem	Lyon, central	1,800	Idem	Lyon, préfecture . .	1,800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION ANCIENNE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Boulin.....	Commis.....	Ligne des Pyrénées.	1,500	Commis.....	Bordeaux R. P.....	1,500
Brossard.....	Idem.....	Pithiviers.....	1,500	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Chauveau.....	Idem.....	Paris 98.....	1,500	Idem.....	Tours, gare.....	1,500
Corvez.....	Idem.....	Nancy, central.....	3,000	Idem.....	Paris, central.....	3,000
Charle.....	Idem.....	Rouen, central.....	1,500	Idem.....	Nancy, central.....	1,500
Moulières.....	Idem.....	Paris, central.....	1,800	Idem.....	Toulouse R. P.....	1,800
Fouchet.....	Idem.....	Rouen, central.....	1,500	Idem.....	Dieppe.....	1,500
Danos.....	Idem.....	Dieppe.....	1,500	Idem.....	Rouen, central.....	1,500
Molié.....	Idem.....	Caen R. P.....	2,400	Idem.....	Évreux.....	2,400
Collin.....	Idem.....	Paris 4.....	1,500	Idem.....	Maubeuge.....	1,500
Royer (L.-J.).....	Idem.....	Biskra.....	1,500	Idem.....	Ghardaïa.....	1,500
Dorémus.....	Idem.....	Paris 32.....	1,500	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Penouil.....	Idem.....	Bordeaux-Saint-Jean	1,500	Idem.....	Bordeaux, central.	1,500
Marroncles.....	Idem.....	Bordeaux R. P.....	1,500	Idem.....	Ligne des Pyrénées.	1,500
Fauque.....	Idem.....	Constantine R. P..	3,000	Idem.....	Marseille R. P.....	3,000
Pourtalet.....	Idem.....	Tlemcen.....	3,000	Idem.....	Constantine R. P..	3,000
Colonel.....	Idem.....	Lyon-Terreaux.....	1,500	Idem.....	Grenoble R. P.....	1,500
Drogue.....	Idem.....	Lyon R. P.....	2,100	Idem.....	Lyon-Terreaux.....	2,100
Guidicelli.....	Idem.....	Soukaras.....	2,100	Idem.....	Constantine R. P..	2,100
Barron.....	Idem.....	Bernay.....	2,700	Idem.....	Soukaras.....	2,700
Genoux.....	Idem.....	Honfleur.....	2,400	Idem.....	Bernay.....	2,400
Carbouel.....	Idem.....	Paris, central.....	3,000	Idem.....	Paris 94.....	3,000
Mathieu.....	Idem.....	Marseille-Chapitre.	2,100	Idem.....	Avignon R. P.....	2,100
Aubert.....	Idem.....	Lyon R. P.....	1,800	Idem.....	Marseille-Chapitre.	1,800
Dumas (L.).....	Idem.....	Boulogne-sur-Mer, principal.	1,500	Idem.....	Falaise.....	1,500
Cheneveau.....	Idem.....	Chinon.....	1,500	Idem.....	Tours, central.....	1,500
Gestroy.....	Idem.....	Évreux, service té- léphonique.	1,800	Idem.....	Lannion.....	1,800
Pinel.....	Idem.....	Versailles R. P....	1,500	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Montaubéric.....	Idem.....	Toulouse, central (brig. de réserve)	1,500	Idem.....	Tarbes.....	1,500
Boisson.....	Idem.....	Tarbes.....	1,800	Idem.....	Toulouse, central (brig. de réserve)	1,800
Abit.....	Idem.....	Troyes.....	2,400	Idem.....	Tlemcen.....	2,400
Daladoire.....	Idem.....	Chartres.....	1,500	Idem.....	Nîmes R. P.....	1,500
Simonet.....	Idem.....	Paris 14.....	2,400	Idem.....	Paris 1.....	2,400
Charbonnier.....	Idem.....	Nancy R. P.....	1,500	Idem.....	Nancy, central.....	1,500
Martin (P.-E.).....	Idem.....	Paris 69.....	2,400	Idem.....	Nancy R. P.....	2,400
Levelut.....	Idem.....	Paris, central.....	1,800	Idem.....	Paris 69.....	1,800
Crignon.....	Idem.....	Maubeuge.....	2,700	Idem.....	Calais-Fontinettes..	2,700
Heureude.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,500	Idem.....	Paris 14.....	1,500
Montoriol.....	Surnumér ^{ro}	Paris 18.....	"	Idem.....	Même bureau.....	1,500
Letellier.....	Idem.....	Paris, central.....	"	Surnumér ^{ro}	Meaux.....	"
Girard.....	Idem.....	Montargis.....	"	Idem.....	Pithiviers.....	"
Maisonnave.....	Idem.....	Paris 50.....	"	Idem.....	Paris, central.....	"
Martin (E.-A.- P.).....	Idem.....	Paris 16.....	"	Idem.....	Paris 50.....	"
Trey.....	Idem.....	Évreux.....	"	Idem.....	Paris 36.....	"
Lubas.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Caen R. P.....	"
Droulez.....	Idem.....	Maubeuge.....	"	Idem.....	Laon.....	"
Ducher.....	Idem.....	Paris, central.....	"	Idem.....	Paris 4.....	"
Cambassédès.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Biskra.....	"
Daran.....	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Paris 32.....	"
Laur.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Beauvais.....	"
Jouffrai.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Lyon R. P.....	"
Bourveau.....	Idem.....	Falaise.....	"	Idem.....	Quimper.....	"
Cavellini.....	Idem.....	Paris central.....	"	Idem.....	Le Mans.....	"
Legaud.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 8.....	"
Alexandre.....	Idem.....	Épinal R. P.....	"	Idem.....	Épinal, rue Thiers.	"
Mougenel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Mourlot.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Épinal R. P.....	"
Geuthon.....	Idem.....	Paris 11.....	"	Idem.....	Paris, central.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.
MMGI outier	Surnumér ^{re}	Paris 68	"	Surnumér ^{re}	Paris 11	"
Igier	Idem	Paris R. P	"	Idem	Nancy, central	"
Lassus	Idem	Idem	"	Idem	Paris 21	"
Morin	Idem	En disponibilité	"	Idem	Tours, gare	"
Chapronier	Idem	La Roche-sur-Yon	"	Idem	Idem	"
Hot	Idem	Paris, central	"	Idem	Compiègne	"
Pérés	Idem	Tours, central	"	Idem	Cognac	"
Raspaut	Idem	Paris R. P	"	Idem	Beauvais	"
Villefroy	Idem	Paris, central	"	Idem	La Fère	"
Bilard	Idem	En disponibilité	"	Idem	Paris 18	"
Lardat	Idem	Lyon, central	"	Idem	Lyon-Terreaux	"
Escande	Idem	Fécamp	"	Idem	Ligne du Sud-Ouest	"
Decens	Idem	Versailles, préfec- ture (service télé- phonique).	"	Idem	Versailles R. P	"
Breil	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Charvoz	Idem	En disponibilité	"	Idem	Troyes	"
Sabourau	Idem	Les Sables-d'Olonne	"	Idem	Chartres	"
Geoffroy	Idem	Paris 1	"	Idem	Fécamp	"
Poulbot	Idem	Calais-Fontinettes	"	Idem	Lille R. P	"
M ^{lles} Jamain	Postulante	"	Employée	Lagny	1,000
Salver	Idem	"	Idem	La Roche-sur-Yon	1,000
Peneaud	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Baranger	Employée	Luçon	1,000	Idem	Idem	1,000
Auvynet	Postulante	"	Idem	Luçon	1,000
M ^{me} Gomot	Employée	Asnières	1,200	Idem	Paris 51	1,200
M ^{lles} Bellavoine	Idem	Paris 51	1,000	Idem	Asnières	1,000
Pelgrin	Idem	Dreux	1,000	Idem	La Ferté-s ^t -Jouarre	1,000
Peysson	Idem	La Ferté-s ^t -Jouarre	1,000	Idem	Dreux	1,000
Röderer	Idem	Montrouge	1,000	Idem	Choisy-le-Roi	1,000
Meunier	Postulante	"	Idem	Montrouge	1,000
Chambeau	Employée	Chantilly	1,000	Idem	Méru	1,000
Hautoit	Postulante	"	Idem	Chantilly	1,000
M ^{me} Berton	Employée	La Plaine-S ^t -Denis	1,000	Idem	Tours-Lariche	1,000
M ^{lles} Barzillay	Postulante	"	Idem	Idem	1,000
Legru	Employée	La Plaine-S ^t -Denis, téléphone.	1,000	Idem	La Plaine-S ^t -Denis	1,000
Henry	Postulante	"	Idem	La Plaine-S ^t -Denis, téléphone	1,000
Millet	Idem	"	Idem	Loches	1,000
M ^{mes} Véron	Employée	Saint-Jean-d'Angély	1,300	Idem	Idem	1,300
veuve Gaerau	Postulante	"	Idem	S ^t -Jean-d'Angély	1,000
veuve Le Flé- cher	Idem	"	Empl. aux ^{tes}	Paris C	R ^{on} , 1,000
veuve Gaillat	Idem	"	Employée	Valence, téléphone	1,000
M ^{lles} Chetail	Idem	"	Idem	S ^t -Étienne, téléph.	1,000
Mérigot	Employée	Le Havre, téléph.	1,200	Idem	Paris, principal	1,200
M ^{me} veuve Bouvet	Idem	Bernay	1,300	Idem	Le Havre, téléphone	1,300
M ^{lle} Diez	Idem	Rambervillers	1,000	Idem	Épinal, téléphone	1,000
M ^{me} Vanmerceline	Idem	Paris, principal	1,100	Idem	Paris B	1,100
M ^{lles} Bonin	Idem	Idem	1,200	Idem	Paris G	1,200
Bonnevie	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
Robert	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{me} Mortier	Empl. aux ^{tes}	Idem	R ^{on} , 1,200	Empl. aux ^{tes}	Idem	R ^{on} , 1,200
M ^{lle} Deportés	Employée	Paris C	1,000	Employée	Idem	1,000
M ^{me} veuve Grantelle	Idem	Paris H	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{lles} Briquet	Idem	Idem	1,100	Idem	Idem	1,100
Marçais	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{me} Richard	Idem	Paris, principal	1,200	Idem	Paris H	1,200
M ^{lles} Kieffer	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
Debard	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Brévillier	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
M ^{lle} Soulière.	Empl. auxil.	Paris H.	fr. R ^{on} , 1,200	Empl. auxil.	Paris, principal. . .	fr. R ^{on} , 1,200
M ^{me} Brisse.	Idem.	Paris G.	R ^{on} , 1,100.	Idem.	Idem.	R ^{on} , 1,100
M ^{lles} Sauwal.	Employée. . .	Douai, postes et té- légraphes.	1,100	Employée. . .	Douai, téléphone. .	1,100
Boudouard.	Idem.	Marseille, contral.	1,800	Idem.	Marseille, boulevard de la Corderie.	1,800
Rastois.	Idem.	Luçon.	1,000	Idem.	La Rochelle.	1,000
Dugast.	Postulante.	"	Idem.	Luçon.	1,000
Cuenne.	Employée. . .	Belleville-s ^r -Saône.	1,000	Idem.	Dijon, central. . . .	1,000
Varinard.	Postulante.	"	Idem.	Belleville-s ^r -Saône.	1,000
Lascaux.	Idem.	"	Idem.	Guéret.	1,000
Aude.	Idem.	"	Idem.	Bernay.	1,000
Chambeau.	Receveuse. . .	Ivry-le-Templo. . . .	1,200	Idem.	Pithiviers.	1,200
Courtot.	Employée. . .	Saint-Étienne-Ba- douillère.	1,000	Idem.	La Charité.	1,000
Lamadon.	Postulante.	"	Idem.	S ^t -Étienne-Badouil- lère.	1,000
Gérard.	Idem.	"	Idem.	Douai.	1,000
Boyer.	Employée. . .	Yssingaux.	1,000	Idem.	Thiers.	1,000
Chardot.	Postulante.	"	Idem.	Raon-l'Étape.	1,000
M ^{me} Schatz.	Employée. . .	Paris 23.	1,200	Idem.	Paris 105.	1,200
Méthéo.	Idem.	Paris 105.	1,100	Idem.	Paris 23.	1,100
M ^{lles} Bonnefond.	Idem.	Boussac.	1,000	Idem.	Saint-Pourçain. . . .	1,000
Martin.	Idem.	Saint-Pourçain. . . .	1,000	Idem.	Boussac.	1,000
Cayla.	Postulante.	"	Idem.	Tours-La Riche. . . .	1,000
Tribut.	Idem.	"	Idem.	Épernay.	1,000
Joyeux.	Idem.	"	Idem.	Rambervillers.	1,000
M ^{me} Sémont.	Idem.	"	Idem.	La Réole.	1,000
M ^{lles} Roubaud.	Employée. . .	Nîmes, central. . . .	1,000	Idem.	Marseille, central. . .	1,000
Mosson.	Postulante.	"	Idem.	Dijon R. P.	1,000
Omnès.	Idem.	"	Idem.	Guingamp.	1,000
Loriot.	Idem.	"	Idem.	Poligny.	1,000
Camino.	Employée. . .	Bordeaux, téléph. . .	1,000	Idem.	Meaux.	1,000
Rousseau.	Idem.	Saujon.	1,000	Idem.	Idem.	1,000
Chibas Las- salle.	Idem.	La Tremblade.	1,000	Idem.	Idem.	1,000
Lingée.	Ex-receveuse.	"	Idem.	Saujon.	1,200
Deniaud.	Postulante.	"	Idem.	La Tremblade.	1,000
M ^{me} Géron.	Employée. . .	Romorantin.	1,200	Idem.	Blois R. P.	1,200
M ^{lles} Chasserat.	Postulante.	"	Idem.	Romorantin.	1,000
Baud.	Idem.	"	Idem.	Cholet.	1,000
M ^{me} Minois.	Idem.	"	Idem.	Beauvais.	1,000
M ^{lles} Diette.	Employée. . .	Béthune.	1,000	Idem.	S ^t -Pol-sur-Ternoise. . .	1,000
Roger.	Postulante.	"	Idem.	Béthune.	1,000
M ^{me} Imbert.	Receveuse. . .	Volx (Basses-Alpes). .	1,200	Idem.	Tarare.	1,200
M ^{lles} Galliot.	Postulante.	"	Idem.	Lyon, central.	1,000
Marchal.	Employée. . .	Paris 86.	1,000	Idem.	S ^t -Denis-sur-Seine. . .	1,000
M ^{me} Le Clerc.	Idem.	Paris R. P.	1,000	Idem.	Paris 46.	1,100
M ^{lle} Deneux.	Idem.	Roubaix, téléphone. .	1,000	Idem.	Valenciennes.	1,000
M ^{me} Lecasse.	Idem.	Paris, central.	1,200	Idem.	Lille, central.	1,200
M ^{lles} Michaux.	Idem.	Beauvais.	1,100	Idem.	Versailles, préfet. (téléphone).	1,100
Devaux.	Idem.	S ^t -Denis-sur-Seine. . .	1,100	Idem.	Idem.	1,100
Janson.	Idem.	Paris, principal. . . .	1,000	Idem.	Idem.	1,000
M ^{me} Pêtre.	Idem.	S ^t -Pol-sur-Ternoise. . .	1,100	Idem.	Le Havre, téléph. . . .	1,100
M ^{lles} Bertruc.	Stagiaire. . .	Paris, principal. . . .	"	Idem.	Paris, principal. . . .	1,000
Carcey.	Idem.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Faguet.	Idem.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Hédéquer.	Idem.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Hurey.	Idem.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Le Duc.	Idem.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	FRAIT- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	FRAIT- MENTS.
			fr.			fr.
M ^{lles} Prodhont	Stagiaire	Paris , principal . . .	"	Employée	Paris , principal . . .	1,000
Swat	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	Surveillante	<i>Idem</i>	1,000
Leconte	Surveillante	Paris D	1,400	<i>Idem</i>	Paris R	1,400
Dubois	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,700	<i>Idem</i>	Paris , rue Chaudron	R ^{on} , 1,700
de Roche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,300	Employée	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,300
M ^{mes} Ecker	Employée	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Hilte	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Beaucaine	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
M ^{lles} Cayron	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Gocu	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Jacquillat	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Piereschi	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Plassat	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Valette	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
M ^{mes} Lamare	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100
Buren	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100
M ^{lle} Gaury	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100
M ^{mes} Bildgen	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,200
Ternand	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Valentin	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,100	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,100
M ^{lles} Picard	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,100
Jcantet	<i>Idem</i>	Paris , principal . . .	1,200	Surveillante	Paris , principal . . .	1,200
M ^{me} Allègre	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
M ^{lles} Laloy	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Combe	<i>Idem</i>	Loches	1,100	Employée	Carcassonne, téléph.	1,100
Raynaud	<i>Idem</i>	Narbonne, téléph . .	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
M ^{me} Bastou	Receveuse	Névian (Aude)	1,200	<i>Idem</i>	Narbonne, téléphone	1,200
M ^{lles} Urbain	Postulante	"	<i>Idem</i>	Roubaix, téléphone	1,000
Dele, ine	Employée	Paris C	1,000	<i>Idem</i>	Paris F	1,000
M ^{me} Le Flécher	Empl. auxil.	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,000	Empl. auxil.	Paris , principal . . .	R ^{on} , 1,000
M ^{lles} Commérot	Employée	Bourgoin	1,000	Employée	Lyon , central	1,000
Adam	<i>Idem</i>	Paris , principal . . .	1,000	<i>Idem</i>	Paris B	1,000

